

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P2. Météo

P2. Colza

P10. Tournesol

A RETENIR

Colza :

- Mise en place des pièges dans les colzas (cuvettes jaunes enterrées, pièges à limace) pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Augmentation des dégâts de petites altises en fréquence (pas en intensité pour le moment). Surveiller de près dès la levée.
- Augmentation des signalements de dégâts de limaces. Rester vigilant..

Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI 31	DIMANCHE 01	LUNDI 02
						
10° / 26°	14° / 30°	15° / 31°	15° / 29°	16° / 33°	17° / 29°	16° / 27°
▲ 20 km/h	↻ 5 km/h	▶ 5 km/h	◀ 15 km/h	◀ 15 km/h	◀ 15 km/h	▼ 10 km/h

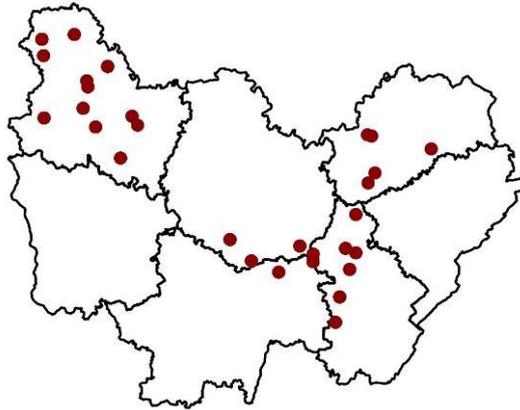
(Source : Météo France, Montbéliard (25), 27/08/2024 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



COLZA

RESEAU 2024-2025

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 30 parcelles.



Localisation des parcelles observées entre le 20 et le 27 août 2024

Stade des colzas

La région a une nouvelle fois été traversée par des orages ce week end, qui ont encore mis en pause les semis dans certains secteurs mais permettent ailleurs de belles levées. Les dernières implantations se poursuivent dès le ressuyage des sols.

Les semis de la semaine dernière sont encore en terre, tandis que pour les parcelles levées, les stades s'échelonnent entre cotylédons et 4 feuilles vraies.



Colza associé, semis du 10/08, stade 2-3 feuilles, CL. Lévêque (CA89)

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Dé- parte	Variété	Date de semis	Stade au 20/08/2024
AIGREMONT	89	HERERA (85.0%) + LG ATLAS (15.0%)	12/08/2024	A (cotylédons étalés) / 90%
CHAMPIGNELLES	89	FELICIANO KWS (80.0%) + LG AVI-	22/08/2024	SEMIS
CHAMPLOST	89	MELANGE INCONNU	05/08/2024	B2 (2 feuilles vraies) / 70%
CHARBUY	89	FELICIANO KWS (50.0%) KWS	17/08/2024	A (cotylédons étalés) / 70%
CHARMOY	89	HOSTINE (33.0%) + KANSAS (33.0%) +	14/08/2024	B2 (2 feuilles vraies) / 75%
CHEMILLY-SUR-SEREIN	89	BESSITO (100.0%)	12/08/2024	A (cotylédons étalés) /
FONTAINE-LA-GAILLARDE	89	LG AVIRON (100.0%)	11/08/2024	A (cotylédons étalés) / 100%
GY-L'EVEQUE	89	LG AVRION (33.0%) + FELICIANO KWS (33.0%) + LG AVEN- GER (14.0%) + HOS-	10/08/2024	B3 (3 feuilles vraies) / 60%
LAROCHE-SAINT-CYDROINE	89	BESSITO (100.0%)	12/08/2024	A (cotylédons étalés) /
VERNOY	89	MELANGE INCONNU	16/08/2024	A (cotylédons étalés) /
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71	RGT OZZONE (100.0%)	20/08/2024	A (cotylédons étalés) / 80%
CHOYE	70	MELANGE INCONNU	16/08/2024	B1 (1 feuille vraie) / 100%
CHOYE	70	MELANGE INCONNU	16/08/2024	B2 (2 feuilles vraies) /
CUGNEY	70	MELANGE INCONNU	16/08/2024	B2 (2 feuilles vraies) /
MONT-SAINT-LEGER	70	RGT OZZONE (100.0%)	13/08/2024	B1 (1 feuille vraie) / 10%
VALLEROIS-LE-BOIS	70	BESSITO (50.0%) + EXAGONE (50.0%)	21/08/2024	SEMIS
VELLEFREY-ET- VELLEFRANGE	70	RGT OZZONE (100.0%)	24/08/2024	SEMIS
ANNOIRE	39	INCONNUE	16/08/2024	A (cotylédons étalés) /
BLETTERANS	39	MELANGE INCONNU	20/08/2024	Germination en cours
LA LOYE	39	INCONNUE	13/08/2024	B1 (1 feuille vraie) / 75%
MONTBARREY	39	HOSTINE (100.0%)	15/08/2024	B1 (1 feuille vraie) / 50%
NEUVILLEY	39	LG AVENGER (100.0%)	17/08/2024	A (cotylédons étalés) / 100%
RUFFEY-SUR-SEILLE	39	HOSTINE (50.0%) + FELICIANO KWS (25.0%) + LG AVEN-	12/08/2024	A (cotylédons étalés) / 100%
SAINT-LOTHAIN	39	MELANGE INCONNU	20/08/2024	A (cotylédons étalés) /
SAINT-LOUP	39	DK PLACID (100.0%)	08/08/2024	B3 (1 feuilles vraies) / 75%
SERMANGE	39	ES MAMBO (100.0%)	13/08/2024	B1 (1 feuille vraie) / 75%
VAL-SONNETTE	39	KWS GRANOS	20/08/2024	Début de levée
ECUTIGNY	21	ZIDANE (100.0%)	14/08/2024	A (cotylédons étalés) /
MEURSAULT	21	ZIDANE (100.0%)	12/08/2024	B2 (2 feuilles vraies) / 70%
PAGNY-LE-CHATEAU	21	FELICIANO KWS (100.0%)	23/08/2024	SEMIS / 100%

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

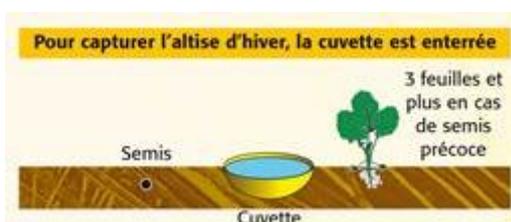
Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) où la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)



L. Jung, Terres Inovia



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Présence des 2 espèces de petites altises : noire et rayée, E. Courbet (CA70)



Dégâts de petites altises plus ou moins intense sur des colzas plus ou moins développés, P. Chopard (CA39)



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

Observations :

Parcelles	% de pieds avec morsures	% de surface foliaire détruite
CHOYE 1 (70)	100	-
CUGNEY (70)	100	20
LA LOYE (39)	100	-
SAINT-LOUP (39)	100	-
MONTBARREY (39)	90	-
MEURSAULT (21)	69	6
ANNOIRE (39)	50	-
	(100 en bordure)	(40 en bordure)
SERMANGE (39)	50	-
CHARMOY (89)	10	5
GY-L'EVEQUE (89)	10	0
VERNOY (89)	2	1
FONTAINE-LA-GAILLARDE (89)	1	2
CHAMPLOST (89)	0	0
CHARBUY (89)	0	0
CHOYE 2 (70)	0	-
ECUTIGNY (21)	0	0
NEUVILLEY (39)	0	0
RUFFEY-SUR-SEILLE (39)	0	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS (71)	0	0

Des morsures sont régulièrement observées : parfois importantes en terme de fréquence, mais souvent faible en intensité.

Seule la parcelle d'ANNOIRE (39) dépasse le seuil indicatif de risque et cela uniquement en bordure.

Des captures de petites altises en cuvette (25 individus) sont signalées à MEURSAULT (21). Simultanément 1 grosse altise a été capturée dans le même lieu.

Les petites altises peuvent être visibles sur la végétation surtout par temps ensoleillé.

Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3-4 feuilles, le risque est moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles, d'autant plus que la campagne 2023-2024, humide, a été favorable à l'entretien et au développement des populations. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

-Observations :

Dans le réseau, 5 parcelles de l'Yonne et 1 parcelle du Jura rapportent des dégâts. Les plus importants sont signalés à GY l'EVEQUE (89) avec 10% de surface foliaire détruite et ressemis en cours ; et à CHARMOY (89) – 30% de surface foliaire détruite.



Dégâts de limace, E. Joudelat (CA89)

-Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque. Un suivi régulier (observations, pièges) est indispensable.

Pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), le risque est élevé.



Dans les autres situations, le risque est moyen compte tenu de l'humidité des sols.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Criquets italiens

Comme les années précédentes, ils sont localement observés hors réseau (sud Yonne) et entraînent quelques pertes de pieds. Les situations avec peu de travail du sol leur semblent favorables.

Adventices

Dans les précédents céréales à paille, les repousses sont en cours de développement. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.



Repousses de blé dans le colza, E. Courbet (CA70)



TOURNESOL

RESEAU 2024-2025

Les stades dépendent des dates de semis et de la précocité variétale. Le climat frais depuis le mois d'avril n'a été pas été favorable à une avancée rapide des stades, qui s'échelonnent aujourd'hui entre la floraison (F3.5) et la maturation (M0 à M2).

En fonction des orages, de la verse a localement eu lieu.

Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.